



Compte Rendu
du Comité Technique Local
du 18/12/2015

<http://cgt.drifip59.free.fr>

Déclaration liminaire
des élus CGT Finances Publiques.
au CTL DRFIP Nord du 18 décembre 2015

Les urgences sociales sont la priorité de l'heure pour faire reculer le chômage et les inégalités qui sèment la désespérance dont le Front national se nourrit.

Si le sursaut citoyen et républicain a permis de mettre en échec les prétentions électorales du FN, le danger de ses idées nauséabondes, reste entier.

Le FN ne dirigera aucune région, mais le message des urnes sonne une fois de plus, comme un véritable signal d'alarme. En effet, avec ses nombreux conseillers régionaux, il tentera chaque jour d'imposer son programme pour une société inégalitaire. Il y a plus qu'urgence à s'attaquer aux causes profondes de la crise et des ravages que produisent les politiques d'austérité, et la démission du gouvernement face à la finance. Les chocs électoraux successifs donnent lieu à un concert de bonnes intentions feignant de découvrir les difficultés du pays, au lendemain des régionales. Les faux semblants hypocrites veulent masquer les responsabilités des gouvernements successifs et du Médef, dans le recul social imposé aux salariés.

Ce ne sont pas les 0.6 % d'augmentation du SMIC et les annonces de formation tous azimuts des chômeurs, le gel des salaires dans la fonction publique, qui vont relancer l'économie. Les remises en cause des droits des salariés, les attaques contre le code du travail qui entravent la démocratie sociale sont justement les vieilles recettes qui minent l'emploi.

Sortir de la crise, combattre les idées racistes et xénophobes, unir le monde du travail, appelle d'autres choix qui remettent en cause les logiques financières. La CGT combat pied à pied toutes les formes d'exclusions, de stigmatisations d'où qu'elles viennent.

La CGT pose l'exigence d'une autre répartition des richesses produites par les salariés. Augmenter les salaires, réduire le temps de travail à 32 heures sont les urgences sociales pour faire reculer le chômage et la précarité, tout en relançant l'activité. C'est aussi le moyen de financer la protection sociale ... Telles sont les conditions pour une société de justice, d'égalité, de fraternité et de solidarité. La CGT entend redoubler d'efforts pour combattre les idées du Front national. Elle lutte contre ces idées véhiculées y compris par d'autres, en ouvrant des perspectives de transformation de la société pour redonner confiance dans l'action collective.

Les nécessaires mesures attendues par les citoyens pour renforcer leur sécurité après les attentats ne relèvent pas de l'état d'urgence qui alimente de nombreuses dérives et le repli sur soi et « normalise » le discours d'extrême droite. Résolument aux côtés des salariés en luttant dans de nombreuses entreprises, la CGT appelle les salariés à faire entendre leurs revendications et à se mobiliser pour les faire aboutir.

La CGT Finances Publiques estime qu'il faut renforcer les services publics dans leurs rôles et leurs moyens. Le Pacte social doit primer sur le pacte de responsabilité, ce n'est qu'à cette condition que le pacte de sécurité pourra fonctionner.

C'est pourquoi, la CGT Finances Publiques réaffirme sa revendication d'un renforcement des services publics d'éducation, de culture, de santé, d'emploi et également de la DGFIP dans tous ses rôles, et l'attribution des moyens correspondants. Elle exige de vraies annonces sur les moyens humains et budgétaires nécessaires pour notre direction, afin de faire face à ses enjeux en matière de contrôle, de finances locales et de cohésion sociale.

Malheureusement, en ce qui concerne la DGFIP les suppressions d'emplois ne sont pas remises en cause, les restructurations se poursuivent, voire s'accroissent ; les projets de la Direction Générale en matière de règles de gestion sont maintenus, la DG refuse toujours de revenir sur ses décisions en matière d'intéressement collectif, de revaloriser les régimes indemnitaires et le budget de fonctionnement est toujours en baisse...

Aujourd'hui, l'administration s'attaque en profondeur au système régissant les mutations et les affectations pour les catégories A, B et C.

- Les mouvements complémentaires A et B du 1er mars 2017 sont supprimés, les demandes de rapprochement de conjoint.e ne pourront être formulées que jusqu'à fin mai 2016 ;
- Le mouvement spécifique sur poste, pour les B uniquement, sera organisé au cours du dernier trimestre 2016 ;
- Les agent.es C stagiaires seront maintenu.es 3 ans dans leur direction et résidence de 1ère affectation (sauf pour les agent.es faisant valoir leur souhait d'un rapprochement familial) ;
- Les contrôleurs n'auront plus que 5 choix de spécialités au niveau de la demande de mutation nationale et les nouveaux promu.es B (sorti.es de scolarité au 1/9/2016) seront maintenu.es dans leur «dominante Enfip» durant 3 ans ;
- Des fusions éventuelles de RAN (élargissement du périmètre = moins de chances d'obtenir son choix) seront discutées en CTL et transmises à la DG qui réunira un groupe de travail national avant décision de l'administration centrale.

La CGT Finances Publiques appelle l'ensemble des agents à continuer à signer massivement la pétition intersyndicale.

Pour en revenir à l'ordre du jour de ce comité technique local qui se tient à quelques jours de la fin d'année, le nombre de points inscrits aujourd'hui (neuf) est bien la preuve de l'accélération des réformes à la DGFIP et de l'état de notre administration : nous ne pouvons que constater, encore une fois, que la DRFIP Nord se propose pour de nouvelles expérimentations : Expérimentation du travail à distance depuis Avesnes sur Helpe pour le compte du SIE de Maubeuge et Expérimentation pour les VT REC des particuliers de la métropole lilloise. Tout cela, à moins de deux semaines de leur mise en place !!! Encore une fois, vous cherchez un palliatif aux difficultés actuelles et toujours selon les mêmes recettes : dématérialisation, concentration (pour les VT REC) et éloignement du public (VT REC et travail à distance à Avesnes). Ces expérimentations et plusieurs réorganisations présentées aujourd'hui soulèvent de nombreuses questions.

Par exemple, l'organisation de la permanence fiscale dans les locaux de la Mairie de La Madeleine, conséquence de la fermeture de la trésorerie de La Madeleine, est pour nous incompréhensible et inacceptable. Au-delà de notre opposition à la fermeture de la trésorerie, prévoir des réceptions sur rendez-vous (qui plus est, organisées par la Mairie de La Madeleine) sur une demi-journée c'est minimiser (ou ignorer) la réalité des missions d'accueil dans les trésoreries mixtes notamment. A moins que la logique le DRFIP Nord ne soit identique à celle des Alpes maritimes qui a clairement indiqué dans une note départementale vouloir « **Faire en sorte que les contribuables utilisent les services en ligne, quitte à les décourager de venir aux guichets** ». Pour la CGT, toutes les mesures visant à "décourager" les usagers de se rendre physiquement dans les accueils de nos services, sont intolérables.

Mais au-delà de cet ordre du jour, nous avons été pour le moins surpris de voir et d'entendre un certain nombre d'informations circuler dans le réseau sur de prochaines restructurations à la DRFIP NORD et visiblement à très court terme : la création d'un centre de contacts dans le Nord, le transfert de la Brigade de contrôle de recherches à la DIRCOFI, la réorganisation de certaines divisions à la Direction... Certains éléments étant même présenté aux collègues concernés, comme déjà actés, alors qu'aucune présentation, aucune information n'a été faite aux représentants des personnels.

ORDRE DU JOUR :

Le comité technique local du 18/12 correspond à la 2ème convocation du comité technique du 08/12 où l'ensemble des organisations syndicales, après lecture d'une motion, avait décidé de boycotter la réunion, eu égard au mépris de la direction générale lors des comités techniques de réseau.

Les points à l'ordre du jour étaient les suivants :

- les travaux à l'accueil du CFP de Roubaix
- la mise en place de caisses uniques sur les sites de Dunkerque, Lomme et Valenciennes
- l'organisation d'une permanence fiscale à la mairie de La Madeleine
- l'organisation de la DRFIP suite à la réforme territoriale
- l'expérimentation du travail à distance depuis Avesnes-sur-Helpe pour le compte du SIE de Maubeuge
- l'expérimentation VT Rec
- la rénovation de l'accueil et de la caisse de la Trésorerie de Saint André
- la communication des plans du site de Cambrai suite aux travaux
- la désignation des comptables des communes nouvelles issues de la fusion respective des communes de Ghyvelde et Les Moères et des communes de Teteghem et Coudekerque-Village

La CGT a ouvert la séance par la lecture de sa déclaration liminaire.

Aucune réponse ou remarque de la Direction qui décide de dérouler l'ordre du jour.

1. Les travaux à l'accueil du CFP de Roubaix

Au début de la réunion, la direction a distribué les plans des travaux prévus. En effet, un plan avait été envoyé aux organisations syndicales, mais il était faux !!! La CGT s'est élevée contre cette façon de faire qui ne permet pas de préparer le CTL. La direction n'a pas su ou voulu répondre.

Les travaux consistent à déplacer la banque d'accueil sur la droite de l'entrée en mettant en place un accueil assis/debout sur 4 postes plus un poste pour personne à mobilité réduite. La banque d'accueil sera à la place des 3 postes de réception « ouvert ».

Tout d'abord, **la CGT s'est félicitée de la prise en compte des demandes légitimes des collègues en matière de sécurité** : en effet, la banque d'accueil sera sur une estrade et des vitres seront posées. Une vidéo-surveillance sera mise en place avec 3 zones surveillées (zone caisse ; file d'attente ; l'entrée). Le retour vidéo sera à l'accueil et dans le bureau du responsable de l'accueil.

Mais, la CGT a indiqué que le positionnement en lui même n'avait rien de novateur puisque la banque d'accueil se trouvait déjà à cet emplacement en 2002 ! Et que ce n'était pas un déplacement de la banque d'accueil qui allait régler les problèmes de réception du public. La CGT a indiqué que derrière ces travaux se trouvaient une nouvelle organisation de travail : dorénavant 4 collègues allaient faire de l'accueil dit rapide et qu'on allait simplement déplacer le temps d'attente du public : au lieu de patienter assis, il patientera dans la file d'attente. Les travaux devraient débuter mi-janvier

Pour la CGT, il doit y avoir un débat sérieux sur l'accueil du public qui ne se résume pas à des travaux. C'est la création des CFP regroupant les anciens services des impôts et du trésor sur un même site qui a engendré ces problématiques d'accueil. La CGT revendique la création d'un CFP de « plein exercice » dans la métropole Nord-Est de Lille afin de désengorger le CFP de Roubaix. La CGT s'est engagée dans ce combat et elle le portera au niveau de la DRFIP !!!

2. Mise en place de caisses uniques sur les sites de Dunkerque, Lomme, Valenciennes

Il s'agit d'un plan d'action national dont le but est de réduire le volume du numéraire dans les postes comptables ;

Le principe de la caisse unique consiste à n'avoir qu'un **seul lieu de paiement en numéraire** ouvert pour les usagers dans les locaux où sont implantés plusieurs services (trésorerie municipale, SIE, SIP, SPF). Ces 3 sites cumulent 10 caisses (SPF, enregistrement, SIE, SIP) dont 3 concentrent 96% des encaisses en numéraire.

Le but avoué n'est pas de déporter le numéraire vers un seul endroit mais d'inciter les usagers à ne plus utiliser ce mode de paiement.

La CGT souligne la lourdeur du dispositif dans la gestion des caisses : la direction ne peut pas parler de simplification des tâches en la matière. Cela va générer des allées et venues de redevables plus importantes dans les bâtiments. Au niveau des comptabilités des différents services, la caisse unique numéraire alourdit le travail des agents comptables.

Vote quasi unanime contre à l'exception du SNAFIP qui s'est abstenu

3. Organisation d'une permanence fiscale assurée par le SIP de LILLE NORD à la Mairie de LA MADELEINE

La DRFIP Nord a présenté le dispositif envisagé : la permanence délivre des informations fiscales aux usagers en matière d'assiette et de recouvrement. Elle n'encaisse ni ne délivre aucun numéraire ni aucune valeur mais peut recevoir les chèques des usagers reçus à la permanence. Elle dispose d'un Terminal de Paiement Électronique.

La permanence est assurée par les agents du SIP de Lille Nord.

La permanence fiscale se tient le mardi matin de 9h à 12h sur rendez-vous en dehors des pics d'activité fiscal.

Les rendez-vous sont pris par la Mairie qui adresse au SIP de Lille Nord au minimum 24 heures avant, la liste des usagers et l'heure de passage, par mail.

La CGT a rappelé son opposition à la fermeture de la trésorerie de LA MADELEINE et a souligné la complexité du dispositif à l'égard des usagers pour ce qui est du calendrier des permanences, et remarque que le déport de l'accueil à la Cité administrative se fera aux dépens des collègues du SIP Grand Lille Est qui assurent cet accueil sans renfort.

La CGT considère que la DRFIP se donne bonne conscience avec ce dispositif illisible et incohérent pour les usagers.

En réponse à ces questions, la direction prévoit un nouveau partage des conditions d'accueil à la Cité entre Grand Lille Est et Lille Nord.

Pour la CGT, compte tenu de l'organisation de cette permanence à la mairie de LA MADELEINE c'est une des missions de Service public que la Direction sacrifie : le message négatif clairement envoyé aux usagers est que la DRFIP NORD n'a plus les moyens d'assurer sa mission d'accueil.

La Direction d'ajouter qu'il y aura un quantum de rendez vous quotidiens pour que la permanence se tienne.

Concernant l'aspect sécurité des personnels la Direction avoue ne pas avoir encore sollicité l'avis du CHSCT ; La CGT demande que le collègue qui assurera cette permanence soit au moins équipé d'un téléphone portable pour un contact direct avec le chef de poste.

Vote unanime Contre

4. Organisation de la DRFIP suite à la Réforme Territoriale

Il s'agit de l'ultime présentation formelle de l'organisation avant la mise en œuvre du dispositif au 1^{er} janvier 2016.

La CGT ne cache pas ses inquiétudes pour la Paierie régionale quant à la charge de travail et le champ de travail élargi (la grande région), compte tenu des emplois et des renforts alloués à ce service.

La Direction répond la demande du chef de service en renforts a été pleinement satisfaite et qu'il est prévu une montée en charge progressive en fonction des missions.

Vote unanime Contre

5. L'expérimentation du travail à distance depuis Avesnes-sur-Helpe pour le compte du SIE de Maubeuge

La direction a décidé d'expérimenter le travail à distance à partir du 1^{er} janvier 2016. Un bilan sera établi fin mars 2016 pour une date de fin d'expérimentation au 31/08/2016.

Il s'agit des conséquences de la fermeture du SIE d'Avesnes au 01/01/2016. 5 collègues FIPRO bénéficient du maintien à résidence sur le SIP d'Avesnes.

L'expérimentation portera sur 2 ETP. Cela se fera sur la base du volontariat, et s'il y a plus de 2 volontaires, c'est la règle de l'ancienneté qui s'appliquera. Le périmètre de l'expérimentation est limité au traitement de tous les AVISIRS du SIE de Maubeuge fusionné au 1^{er} janvier 2016. Des missions ponctuelles de travaux de relance amiable recouvrement et défaillants résultats seront également confiées.

Pour les contribuables, cette organisation sera transparente : même si la relance amiable se fait à Avesnes, ce sont les coordonnées de Maubeuge qui seront données. Encore une fois, tout est fait pour éloigner le service public.

La CGT s'est vigoureusement opposée à cette expérimentation car du travail au SIP d'Avesnes, il y en a !!! La direction a précisé que cette expérimentation n'avait pas vocation à durer : c'était « une situation transitoire » en attendant l'évolution des emplois en FI-PRO à zéro. La CGT n'a aucun doute quant au zèle de la DRFIP pour supprimer des emplois !!!

La CGT a demandé à ce que cette expérimentation soit soumise au vote du comité technique local.

La direction a refusé en argumentant qu'il ne s'agissait que d'une déclinaison locale d'une expérimentation nationale qui avait lieu dans de nombreuses directions.

6. L'expérimentation VT Rec

L'expérimentation porte sur tous les quitus des particuliers (qu'ils soient gratuits ou payants). Elle a comme périmètre géographique l'arrondissement de Lille (CFP de Lille, Armentières, Roubaix et Tourcoing). Cette expérimentation, qui est une nouveauté nationale, durera pendant 6 mois et commencera le 01 février. Une cellule de 5 agents sera mise en place au 1^{er} étage du site Kennedy. Le service comptable de rattachement sera le SIE Grand Lille Est. Cette cellule sera composée de volontaires et/ou d'ERD. Les particuliers feront leur demande par internet ou par courrier en remplissant un imprimé disponible sur www.impots.gouv.fr.

La direction a fait la présentation du dispositif en faisant le constat qu'actuellement cette mission était difficilement réalisée dans ses composantes accueil et contrôle : une partie du public des VT Rec est un public « difficile » et concernant le contrôle, l'administration est mal outillée pour lutter contre la fraude. La nouveauté est que la délivrance du quitus se fera en différé. De plus, la direction a indiqué que le volet contrôle dans cette expérimentation était important : la formation délivrée pour les 5 collègues sera à moitié basée sur le contrôle, le nouveau logiciel de délivrance des quitus a un module de contrôle intégré et la délivrance du numéro de quitus en direct aux services préfectoraux limitera la fraude.

La CGT a indiqué que pour elle il s'agissait d'un exemple type d'une mission délaissée en termes de contrôle depuis de nombreuses années par l'administration. Pour la CGT et pour les collègues, il n'est pas acceptable de délivrer des quitus sans qu'il y ait contrôle alors qu'on parle de TVA et d'activités dissimulées !!!

La CGT a également demandé à la direction de faire très attention aux premiers jours de l'expérimentation : les contribuables risquent d'aller dans leur CFP et la réception peut s'avérer problématique. La direction a répondu qu'il y aurait « un mauvais moment à passer au début ». Les services de la Préfecture sont sensibilisés au nouveau dispositif. Une campagne d'affichage débutera à la mi-janvier. D'ailleurs le décalage dans la mise en place de l'expérimentation (initialement elle devait débuter début janvier) a été décidé par la direction pour finaliser le dispositif.

La CGT sera très vigilante sur le déroulé de cette expérimentation en terme de délais pour les contribuables quant à la réception de leur quitus et aussi quant à la réelle volonté de l'administration de mettre en avant le contrôle. La CGT a demandé à ce qu'un point d'accueil physique soit conservé dans les locaux du site Kennedy pour les contribuables qui aurait une difficulté quant à leurs demandes ou une question sur le suivi. La direction a refusé en indiquant que le but était « d'éloigner » les contribuables des services physiques de la DRFIP.

La direction a rappelé le caractère réversible de cette expérimentation qui est une nouveauté nationale.

La CGT a demandé à ce que cette expérimentation soit soumise au vote du comité technique (ce qui n'était pas prévu), car, quand bien même il s'agit d'une expérimentation décidée en comité technique de réseau, c'était une première nationale pour l'instant. Le président du CTL a accepté la demande de la CGT.

La CGT n'a pas voté contre, elle s'est abstenue sur cette expérimentation. En effet, en termes de contrôle, cette expérimentation pourrait avoir des effets positifs. Mais la CGT

sera vigilante à ce que les promesses en matière de contrôle se concrétisent réellement lors de l'expérimentation !!!

7. Rénovation de l'accueil et de la caisse de la Trésorerie de Saint André

La Direction a présenté les travaux de sécurisation du guichet de St-André (guichet sécurisé anti-vandalisme, porte blindée...) et la rénovation de l'accueil.

8. Communication des plans de site de Cambrai suite aux travaux

La Direction a présenté les travaux sur le site de Cambrai en lien avec l'installation des Services de l'Education Nationale et de La Direction Départementale des Territoires et de la Mer. Cette arrivée nécessitent le déplacement de plusieurs agents de la DRFIP Nord et le transfert d'archives.

La libération de ces zones permettra d'effectuer des travaux requis en matière de traitement de l'amiante présente dans les sols, sur les surfaces concernées dans un premier temps avant d'être effectués sur l'ensemble du site.

La CGT a demandé des précisions sur plusieurs points : le bureau des associations, le bureau 238 A, l'infirmerie et le LTI seront-ils désamiantés ? OUI selon la DRFIP.

Les locaux occupés par la trésorerie de CAMBRAI BANLIEUE-EST sont libres. Quelle est la destination de ces locaux. Ces locaux serviront-ils toujours de zone tampon ? OUI

À l'arrivée des nouvelles administrations, un Restaurant Interministériel Administratif peut-il être envisagé ? Pour la DRFIP, il faut réfléchir à cette situation.

9. Désignation du comptable des communes nouvelles issues de la fusion de Ghyvelde et Les Moeres, et de Tétéghem et Coudekerque village

La DRFIP a rappelé le dispositif juridique relatif à la création des communes nouvelles et a présenté un premier recensement des projets de fusion en cours avant d'évoquer les problématiques liées aux transferts de collectivités entre postes comptables (deux scénarii possibles pour le rattachement).

La direction privilégie le transfert de Coudekerque-Village vers le poste de Dunkerque Municipale. En effet, l'impact de ce transfert serait, selon la direction, très limité.

La CGT attire l'attention de la Direction sur le poste de Dunkerque municipale : il s'agit d'un poste comptable qui a déjà connu l'intégration partielle de Saint Pol sur mer, où les collègues sont désabusés de leur conditions de travail : un poste sans conteste en difficulté

Questions diverses

Une pétition des personnels de l'INM est remise à la Direction pour la mise à disposition de places de parking sur le site. La Direction indique avoir déjà abordé ce sujet et qu'elle est dépendante du choix de ne pas mettre, à ce stade, en location les places de stationnement.

La CGT a repris ses interrogations portées dans la déclaration liminaire.

Concernant l'éventualité de l'implantation d'un centre de contact dans le Nord, la Direction semblait surprise par les informations de la CGT et assure que ce sujet n'est pas à l'ordre du jour.

Concernant le transfert de la BCR à la Dircofi, la Direction admet un tel dispositif qui sera à l'ordre du jour d'un prochain comité ; la Dircofi assurerait le pilotage fonctionnel autrement dit animerait l'activité de la BCR, qui resterait toutefois sous l'autorité hiérarchique de la DRFIP Nord ; ce transfert pourrait se faire fin du 1^{er} trimestre 2016.

Concernant la réorganisation des divisions de la Direction, le Directeur admet une réflexion déjà bien avancée sur le sujet.

La CGT a dénoncé l'utilisation des jeunes volontaire services civiques qui se retrouvent souvent seuls aux accueils des CFP. Elle a rappelé à la DRFIP les missions qui leur été assignées : les services civiques n'ont pas à se substituer aux collègues !!! La direction a indiqué qu'elle n'était pas au courant de ces pratiques et a indiqué qu'elle allait rappeler aux chefs de services les missions des services